

**DÉVELOPPER SON  
ACTIVITÉ APRÈS SA  
CERTIFICATION QUALIOPi:  
L'EXTENSION DE  
PÉRIMÈTRE / DE SITE**

---

20/06/2024



# PRÉSENTATION



**Marilyn CHERRIER**

**Présidente d'ActivCert**



**Pascale VALLEZ**

**Chargée de certification Qualiopi**



# PARTIE 1

## L'EXTENSION DE PÉRIMÈTRE

---

20/06/2024



# QUALIOPi

## Une certification par catégories d'actions



### 4 catégories d'actions :

- Actions de formation
- Bilan de compétences
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Centre de formation des apprentis



La certification a été délivrée au titre des actions suivantes :

Actions de formation

Centre de Formation des Apprentis

# L'extension de périmètre



- ✓ **Périmètre**: champ de la certification = catégorie(s) d'actions pour laquelle la certification est demandée et /ou sites.
- ✓ Il existe 4 catégories d'actions donc **votre périmètre** peut contenir **de 1 à 4 catégories**.
- ✓ **Donc vous pouvez demander à rajouter une ou plusieurs catégories d'actions après votre première certification ou tout au long de votre cycle.**

# Calcul de la durée d'un audit

Catégorie d'action	Durée de base	Durée de base	Actions de formation	Bilan de compétences	Actions VAE	CFA	Échantillonnage de sites
Initial	CA < 150 000 €	1 jour	+0 jour	+0 jour	+0 jour	+0.5 jour	+0.5 jour par site échantillonné
	CA >= 150 000 € et < 750 000€	1 jour	+0.5 jour	+0.5 jour	+0.5 jour	+0.5 jour	
	CA > 750 000 €	1.5 jours	+0.5 jour	+0.5 jour	+0.5 jour	+1 jour	
Surveillance	CA < 750 000€	0.5 jour	+0 jour	+0 jour	+0 jour	+0.5 jour	+0.5 jour par site échantillonné
	CA > 750 000 €	1 jour	+0.5 jour	+0.5 jour	+0.5 jour	+0.5 jour	
Renouvellement	CA < 150 000 €	1 jour	+0 jour	+0 jour	+0 jour	+0.5 jour	+0.5 jour par site échantillonné
	CA >= 150 000 € et < 750 000€	1 jour	+0.5 jour	+0.5 jour	+0.5 jour	+0.5 jour	
	CA > 750 000 €	1.5 jours	+0.5 jour	+0.5 jour	+0.5 jour	+1 jour	
CNEFOP (audit initial)	CA < 750 000€	0.5 jour	+0 jour	+0 jour	+0 jour	+0.5 jour	+0.5 jour par site échantillonné
	CA >= 750 000 €		+0.5 jour	+0.5 jour	+0.5 jour	+0.5 jour	

Minimum + ajout en fonction du BPF global

# COMMENT et QUAND

## d e m a n d e r u n e e x t e n s i o n d e p é r i m è t r e

- ✓ **Demande de devis - AVENANT :**  
Questionnaire devis QUALIOPI (google.com)
- ✓ Nouvelle qui est un avenant à la première **proposition commerciale**
- ✓ **Programmation** d'un nouvel audit uniquement pour cette catégorie d'action (l'audit suivant comprendra quant à lui les 2 actions)



- ✓ ***Il n'est pas possible lors de l'audit de renouvellement de rajouter de nouvelles catégories. L'objet des audits de renouvellement et d'extension sont différents.***
- ✓ ***Une décision de certification doit être prise séparément pour ajouter une nouvelle catégorie.***

# L'AUDIT

- ✓ L'audit se déroule de la même façon que pour l'audit initial **mais juste sur la nouvelle catégorie.**
- ✓ Audit en présentiel.
- ✓ Tous les indicateurs applicables sont audités sur la nouvelle catégorie.



**Attention** vous êtes considéré comme **un nouvel entrant.**

# Votre certification



## *Votre certificat*

- Le certificat est réédité
- Les **dates de début** et **fin de certificat** restent **inchangées**
- **Une nouvelle catégorie d'actions** est ajoutée à votre certificat
- La **nouvelle catégorie** est **déclarée** par l'organisme certificateur à la DGEFP

## *Votre communication*

- Tous vos **logos** doivent être **mis à jour** et vos supports de communication
- Les **règles et obligations** sont **les mêmes** pour chacune de vos catégories

## Cas particulier

- Vous êtes **certifié par un organisme** de certification mais vous souhaitez une **extension** auprès d'un **autre** organisme certificateur
- Il n'est **pas possible d'être certifié** par **plusieurs organismes** certificateur **en même temps**

Dans ce cas:

- ✓ Demande de **transfert** de sa première certification (auprès des 2 certificateurs)
- ✓ **Demande d'extension** auprès du nouveau certificateur



# Précisions

**Ne sont pas des extensions de périmètre et ne nécessitent pas d'audit :**

- L'ajout d'une **nouvelle formation** à son catalogue
- La proposition d'une **formation certifiante** (ce qui n'était pas le cas lors de l'audit précédent)
- Le **changement des modalités** de réalisation des prestations (e-learning)
- L'appel à de la **sous-traitance**
- Le **changement de personnel** s'occupant de QUALIOPI

## PARTIE 2

# L'EXTENSION DE SITE

---

20/06/2024



# Contexte

2 situations :

- 1) Organisme **déjà identifié comme multisites**  
(plusieurs adresses)
- 2) Organisme **à ce jour monosite**

# Un site ?



## Définition

(arrêté du 6 juin 2019 modifié relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail)

Un site = **présence permanente de personnel de l'organisme.**

- Un organisme multisites est couvert par **un seul système qualité.**
- Celui-ci comprend nécessairement une **fonction centrale** (pas forcément le siège social) qui régit plusieurs sites sur lesquels **tout ou partie des activités** (administrative, commerciale ou ingénierie) entrant dans le champ de la certification **sont réalisées.**
- Pas nécessairement une seule entité juridique, **Mais** tous les sites concernés doivent avoir **un lien juridique ou contractuel** avec la fonction centrale de l'organisme.
- Ils font l'objet d'une **surveillance régulière** définie par la fonction centrale qui est responsable des mesures correctives nécessaires sur les sites.
- **La fonction centrale doit veiller à ce que les données de chaque site soient collectées et analysées.** De plus, elle doit être capable de démontrer son autorité et sa capacité à amorcer au besoin des changements organisationnels.

# 1 - Organisme déjà multisites

Ajout d'un nouveau site > **AUDIT D'EXTENSION** (cf. FAQ v2 de 09/2023)

## Question 2.5.

En cas d'ajout de nouveaux sites à un organisme multi-sites, sur quelle durée la fonction centrale est-elle auditée ?

En cas d'ajout de nouveaux sites à un organisme multi-sites, l'article 6 de l'arrêté du 6 juin 2019 modifié relatif aux modalités d'audit prévoit, **en complément de l'audit des nouveaux sites échantillonnés, que la fonction centrale est auditée**, comme lors de chaque audit. **Aucune durée** n'est imposée pour **l'audit de la fonction centrale**.

Question 1.19. L'audit d'un **nouveau site ajouté** à un organisme multi-sites peut-il être réalisé à distance ?

**Oui, l'audit** du ou des nouveaux sites avant leur ajout sur le certificat **peut être réalisé à distance** ou sur site, à l'appréciation de l'organisme certificateur.

## 2 ) Organisme monosite

Ajout d' un nouveau site > **AUDIT INITIAL MULTISITES**  
(car la fonction centrale n'a jamais été auditée) - Cf. FAQ v2 de 09/2023

### Question 1.18.

Quelles sont les modalités d'audit pour un organisme monosite certifié qui s'étend sur un ou plusieurs sites et devient ainsi un organisme multi-sites ?

Dans le cas d'un organisme monosite qui s'étend et devient multi-sites, il sera nécessaire de procéder à un **nouvel audit initial**.

En effet, l'organisme doit être audité pour **vérifier qu'il répond aux critères d'un organisme multi-sites**, notamment concernant le **rôle de la fonction centrale**. L'audit devra respecter les modalités d'audit d'un organisme multi-sites (audit de la fonction centrale et échantillonnage des sites).

Après ce nouvel audit initial, un nouveau certificat sera émis, avec une **nouvelle date de validité et la mention des sites**.

**Vous avez la parole !  
Questions dans le tchat**

# RÉACTIVITÉ

## SITE INTERNET

## RESEAUX SOCIAUX



The screenshot shows the ActivCert website homepage. At the top left, there is a navigation menu with links for 'Inscription Newsletter', 'Contact', and '04 12 04 30 14'. The ActivCert logo is centered at the top. To the right, there are links for 'Devis QUALIOPi', 'Devis ISO SMQ', 'Devis ESSMS', and 'Accès client'. Below the header is a main navigation bar with links: 'Accueil', 'Nos prestations', 'Notre vision', 'Les actualités', 'Webinaires', 'Témoignages', 'FAQ', and 'Contact'. The main content area features a large circular graphic divided into four quadrants, each representing a service: 'Certification Qualiopi', 'Certification Qualité Sécu Env', 'Evaluation ESSMS', and 'Expertise Technique'. Each quadrant has a 'En savoir + >' button. The background of the graphic shows a laptop and a calendar for September 2015.



WEBINAIRE QUALIOPi : 1/mois le 3<sup>ème</sup>  
jeudi de chaque mois par thématique

# Les contacts



[www.activcert.fr](http://www.activcert.fr)

Tel : 04 94 88 06 67

Clients : [client@activcert.com](mailto:client@activcert.com)